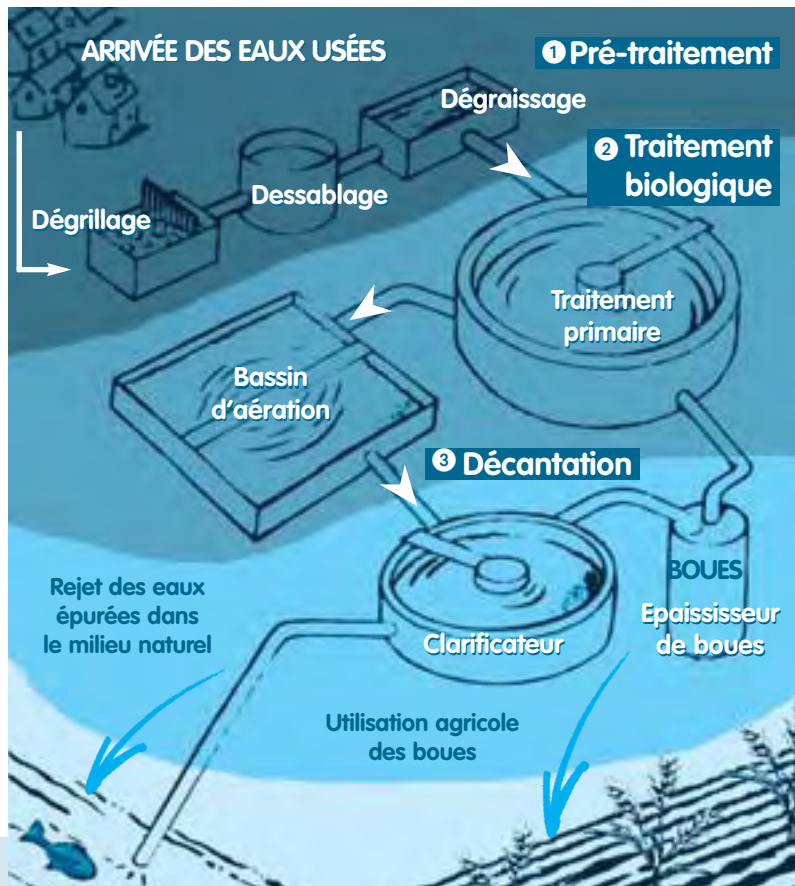


3. Les dispositifs d'assainissement

Fonctionnement d'une station d'épuration

Les stations d'épuration permettent de dépolluer les eaux usées collectées auprès des habitants.



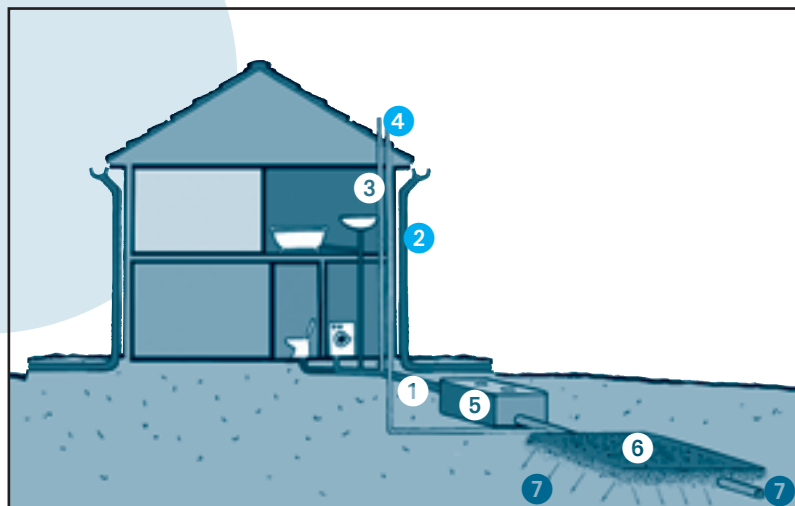
Le traitement des eaux usées se décompose en 3 phases :

- 1 le **pré-traitement** (dégrillage, dessablage et dégraissage) permet d'ôter les matières solides (plastiques, sable...) et les graisses de l'eau,
- 2 le **traitement biologique** débarrasse les eaux usées des matières organiques, carbonées, azotées, phosphorées,
- 3 la **décantation** sépare les boues (qui tombent au fond du clarificateur) de l'eau épurée.

Au terme de ce processus :

- **l'eau épurée** (mais non potable) est rejetée dans les cours d'eau : affluents de l'Hers, l'Ariège...
- **les boues** sont utilisées comme fertilisants agricoles (sur le territoire du Sicoval, 100 % des boues sont ainsi valorisées en agriculture en épandage (boues liquides) ou sous forme de compost).

Fonctionnement d'un dispositif d'assainissement non collectif



- 1 Eaux ménagères et eaux vannes
- 2 Eaux de pluie
- 3 Ventilation primaire
- 4 Ventilation secondaire
- 5 Prétraitement (bac à graisses + fosse septique, fosse toutes eaux,...)
- 6 Traitement biologique (épandage souterrain, filtre à sable vertical ou horizontal)
- 7 Rejet : évacuation des effluents traités vers le milieu naturel (sol, fossé ou ruisseau,...)